



CIRCULAIRE N° 9 SOMMAIRE

§ C T P D du 30 mars 2004

§ Réunion mutation « intra »

§ Action du 2 Avril 2004

§ Annexes

Préparation de la rentrée 2004 en collège :

Répartition des postes

Affichette pour la réunion-mutation.

Appel pour la journée du 2 avril 2004.

Comité Technique Paritaire Départemental

Le C.T.P.D se réunira le mardi 30 mars pour étudier les attributions de postes dans les collèges. Les prévisions de l'Inspection Académique, dont nous disposons depuis le mardi 23 et que vous trouverez en annexe font apparaître un bilan de 5 créations de postes définitifs. Ce qui n'apparaît pas sur les documents de l'I.A., c'est la diminution des blocs de moyens provisoires :

		2003-2004	2004-2005	variation
Blocs de moyens provisoires (BMP)	En heures	832	465.5	- 366,5
	En postes	46,2	25,9	- 20,3

Un bilan complet : + 5 postes définitifs
 - 20 équivalents de postes sur les BMP
= -15 postes d'enseignants dans les collèges de la Nièvre.

Combien cela entraînera-t-il de suppression de postes de TZR ?

Vous pouvez encore renvoyer l'enquête jointe à la circulaire 8bis à :

SNES - Bourse du Travail - Boulevard Pierre de Coubertin – 58000 Nevers

ou par mél : SNES-NIEVRE@wanadoo.fr

Réunion mutation.

Réunion mutation le mercredi 14 avril à 15h00, Bourse du travail, salle du 7ème étage, à Nevers avec J-P GAETAN commissaire paritaire national et A. CHARLOIS, A. LAPLANCE et M. ROUGIER commissaires paritaires académiques.

Permanences à la Bourse du Travail à Nevers, local du SNES, 4ème étage:

- mercredi 7 avril à partir de 15h00
- vendredi 16 avril à partir de 16h15
- mardi 20 avril à partir de 15h00
- vendredi 23 avril à partir de 15h00

Action des 2 et 3 avril

Les fédérations de l'éducation de la Nièvre, appellent à participer à la journée européenne d'action du 2 avril, place Guy Coquille à partir de 15 h .

Bien cordialement,

Le Secrétariat Départemental
Abdellatif ATMANI, Alain CHARLOIS, Olivier CROUZET,
Anne LAPLANCHE, Michel ROUGIER